

# Extension[S]

Le magazine de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux

# Au cœur de la scolarité

de la

## DOSSIER SCOLAIRE

## EXTENSION

### Trajectoire



VINCENT RAFFRAY  
Toute la vérité,  
rien que la vérité

### Recherche

**VILLES ET CULTURE  
SOUS L'OCCUPATION :**  
Actes du colloque organisé  
à Sciences Po Bordeaux  
en décembre 2010

### Plus Value

APPRENTISSAGE  
EN LIGNE :  
La montée  
en puissance  
de **moodle**



# Édito

Par Vincent HOFFMANN-MARTINOT,  
directeur de Sciences Po Bordeaux

## Le temps des chantiers

L'année universitaire 2012-2013 s'annonce, à son orée, particulièrement riche en chantiers divers et variés. Tous, qu'ils soient réels, solides et matériels ou qu'ils désignent, au sens figuré, un événement important dans la vie de notre institution, vont impacter, pour employer un vocabulaire « à la mode », le fonctionnement de Sciences Po Bordeaux. Qu'il me soit permis ici d'en évoquer trois, parmi de nombreux autres.

Le premier d'entre eux est bel et bien un chantier, au sens le plus traditionnel du mot. Il s'agit de la totale transformation architecturale de nos locaux. Nous allons apprendre à vivre au son des pelleuses et autres outils de chantier à partir de l'hiver 2012 pour une période, forcément longue, d'au moins deux ans. Désormais, après un temps de préparation administrative et technique, nous découvrons, en réel, la progression physique de la métamorphose de notre école. Avec une obligation permanente : suivre, au plus près et constamment, l'évolution des travaux. Passionnant, mais, incontestablement, très exigeant.

Deuxième chantier, nettement plus court dans son déroulement (trois jours), nettement moins coûteux (du moins espérons-le pour les organisateurs...) mais d'autant plus mobilisateur d'énergies qu'il sera intense, celui du Criterium Inter'IEP qui va se tenir à Bordeaux du 29 au 31 mars 2013. Vous lirez, sous la plume du président du comité d'organisation, Quentin Laurens, dans la « Chronique » du présent numéro d'Extension(S), une rapide présentation de cette manifestation. J'en dirais juste quelques mots. D'abord une petite fierté de voir « revenir » pour la troisième fois à Sciences Po Bordeaux, un événement qui y est né en 1987 pour repasser en 1996 et en 2005. Je suis absolument admiratif de la qualité de l'engagement des étudiantes et étudiants membres de l'Association sportive de notre Institut pour cet événement qui est bien plus que festif puisqu'il est devenu une quasi-entreprise, rassemblant plus de 2 500 étudiants sportifs et supporters en provenance des 9 Sciences Po de France, pratiquant 15 sports collectifs et individuels. Le sérieux, le professionnalisme, le souci du détail qui habitent les responsables de cette opération, sous la houlette bienveillante mais toujours vigilante de notre ami à tous Joël Monlezun, professeur d'activités physiques et sportives à Sciences Po Bordeaux, véritable cofondateur du Crit', tous ces éléments s'ajoutant et démultipliant la qualité du travail fourni, n'ont de cesse de m'impressionner. Vous n'ignorez pas, les unes et les autres, que les fêtes étudiantes, à Bordeaux plus qu'ailleurs, font l'objet d'une attention très légitime et particulièrement minutieuse, de toutes les autorités en charge des questions de sécurité. Sciences Po Bordeaux, en tant que grande école d'enseignement supérieur, participe pleinement à l'ensemble des réunions de concertation organisées, sur ces questions, par les autorités préfectorales. Je sais,

pour en avoir discuté avec eux, que les organisateurs du Crit'2013 sont plus que soucieux de cet aspect de la manifestation. Je n'hésite pas à le dire : je leur fais pleinement confiance. Qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur nous à tout moment.

Troisième et dernier grand chantier : du 5 au 7 septembre 2013 va se tenir, à Sciences Po Bordeaux, le premier congrès européen de science politique jamais organisé en France. Cet événement qui va regrouper près de 3 000 enseignants, chercheurs et doctorants en science politique, principalement européens mais également en provenance du monde entier, est le 7ème congrès de l'European Consortium for Political Research (ECPR). Organisé tous les deux ans, ce congrès exceptionnel par son ampleur, a eu lieu, pour la précédente édition, fin août 2011 à Reykjavik en Islande. Pour donner une simple idée de l'ampleur de l'événement, les chambres d'hôtel à même d'accueillir les participants, sur l'ensemble de l'agglomération bordelaise, ont fait l'objet d'une pré-réservation dès l'été 2010... La leçon inaugurale qui sera prononcée par Nonna Mayer, présidente de l'Association Française de Science Politique (AFSP) se déroulera dans le nouvel auditorium de l'Opéra de Bordeaux, cours Clemenceau... Encore en chantier, au moment où j'écris ces lignes !

Trois grands dossiers, requérant la mobilisation de toutes les forces vives de Sciences Po Bordeaux, de l'équipe de direction aux enseignants et chercheurs qui, pour certains organiseront et pour les autres participeront aux ateliers du Congrès de l'ECPR ; des étudiants mobilisés pour le Crit'2013 à l'ensemble des personnels administratifs et techniques. Tout le monde comprendra alors combien il est essentiel de concentrer toute notre énergie au développement de notre Institut. D'autant que, faute de place dans ces colonnes, je n'ai pas évoqué le renforcement des instruments de pilotage et de gestion de l'établissement ; la modernisation permanente de notre outil informatique ; le perfectionnement de notre système d'information ; l'amélioration constante de notre pédagogie ; l'accompagnement des étudiants dans les stages ; notre volonté de professionnaliser toujours plus notre offre de formation ; la croissance du secteur stratégique de la formation continue ; une présence de plus en plus forte à l'international... J'arrête là l'énumération : ce ne sont pas trois chantiers qui vont nous mobiliser pendant toute l'année 2012-2013 mais une bonne douzaine.

Sans oublier, bien évidemment, l'immense et ambitieux chantier de la Nouvelle Université de Bordeaux (NUB), dans toute sa complexité qui le rend si passionnant. Car, au fond, il s'agit-là d'une part essentielle de notre identité et de notre histoire : notre appartenance jamais démentie, et qui ne se démentira pas demain, à la communauté universitaire bordelaise.

Vincent HOFFMANN-MARTINOT



# SOMMAIRE

**4** **CHRONIQUE** ✓  
Crit'2013  
**Retour aux sources**

**5** **MÉTAMORPHOSE[S]** ✓  
**Premier rôle**

**6** **PLUS VALUE** ✓  
APPRENTISSAGE EN LIGNE :  
**La montée en puissance de moodle**

**7-10** **DOSSIER** ✓  
**Au cœur de la scolarité**

**11-13** **RECHERCHE** ✓  
VILLES ET CULTURE SOUS L'OCCUPATION :  
**Actes du colloque organisé à Sciences Po Bordeaux  
en décembre 2010**

**14-16** **TRAJECTOIRE** ✓  
VINCENT RAFFRAY (PROMO 1995) :  
**Toute la vérité, rien que la vérité**

Directeur de la publication :  
Vincent HOFFMANN-MARTINOT  
Comité de lecture :  
Vincent HOFFMANN-MARTINOT, Didier CHABAULT,  
Emmanuel NADAL, Jean PETAUX  
Coordination : Jean PETAUX  
Rédaction en chef :  
Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »  
Édition : Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »  
Maquette & Mise en page : Thierry PIERS  
Photos : Laurent WANGERMEZ  
Impression : Imprimerie Laplante, Mérignac  
N°ISSN : 1635-3102  
Date de publication : 12 septembre 2012



SCIENCES PO BORDEAUX  
11, Allée Ausone - Domaine universitaire  
33607 PESSAC - CEDEX  
Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 84 44 00  
[www.sciencespobordeaux.fr](http://www.sciencespobordeaux.fr)  
[j.petaux@sciencespobordeaux.fr](mailto:j.petaux@sciencespobordeaux.fr)

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».  
Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945, portant création des Instituts d'Études Politiques.

# Crit' 2013

*Retour du fameux Crit-Inter IEP à Sciences Po Bordeaux... Retour aux sources en fait puisqu'il y est né en 1987... Il y a 25 ans !*

**La chance** a été donnée à notre Institut et à l'Association Sportive d'organiser le Critérium inter-IEP, les 29, 30 et 31 mars 2013, neuf ans après sa dernière venue sur nos terres. Créé en 1986 grâce à la motivation des étudiants bordelais, ce tournoi unique s'est transformé en 25 ans en l'événement sportif et festif phare de l'année universitaire des Instituts d'Études Politiques français. Traditionnellement organisé le dernier week-end de mars, le Crit' est l'occasion de l'affrontement entre les meilleurs sportifs. Au rythme des matchs et des courses, entre 2500 et 3000 participants se retrouvent pour concourir dans quinze sports collectifs et individuels, et encourager les meilleurs sportifs de chaque école. C'est aussi grâce à l'ambiance chaleureuse que ces forts soutiens contribuent à créer, que le Critérium est chaque année tant attendu. Afin que nous portions cet événement

à la hauteur des attentes de tous, nous vous invitons à nous contacter pour rejoindre le comité d'organisation, et ainsi gonfler les rangs d'une équipe déjà au travail, et pleine de motivation. Qu'il s'agisse d'un investissement entier et régulier, ou simplement ponctuel, tout appui sera pour nous une aide essentielle à une organisation complexe. Ce sera l'occasion de participer au travail enrichissant que proposent les huit différents pôles constituant le Comité d'Organisation du Critérium inter-IEP 2013 : Hébergement, Partenariats/Communication, Restauration, Logistique et Infrastructures Sportives, Soirées, Transports, Santé/Sécurité, Eau/Hygiène/Environnement. De plus, nous tenterons, cette année, de faire de ce rassemblement le premier Crit' soucieux de l'environnement. Le défi est grand, mais nous



SCIENCES PO  
BORDEAUX

Comité d'organisation  
- Critérium 2013 -

avons à cœur de poser la première pierre, pour que les Critériums futurs privilégient toujours plus le développement durable !

## Mobilisation

Nous sollicitons également le soutien de partenaires qui, au travers de cet événement, trouveront une visibilité et une publicité extrêmement profitables. Le Crit' mobilise un public très large, au-delà des simples sportifs, puisqu'il rythmera la vie de Sciences Po Bordeaux et même celle du site TPG (campus Talence-Pessac-Gradignan) de l'université de Bordeaux voire d'autres lieux sportifs sur l'ensemble de la métropole bordelaise. Nous tenons ainsi à inclure à ce beau rassemblement des partenaires extérieurs à l'Institut, bénéficiant de leur soutien autant qu'ils profiteront des opportunités que le Crit' pourra leur offrir. Notre beau projet est soutenu par la direction de Sciences Po Bordeaux dont l'aide précieuse représente pour nous un gain de temps et nombre de complications évitées.

Nous avons à cœur de faire de ce prestigieux événement attendu de tous une grande réussite et un succès inoubliable à Bordeaux. Nous comptons sur vous pour que notre Crit' soit un Crit' dont on se souviendra encore en 2022, lorsqu'il se déroulera de nouveau sur les terres bordelaises. L'action de chacun marquera les mémoires de tous pour les années à venir !

Nous vous attendons nombreux, l'aventure sera belle, ce Crit' sera grand et mémorable ! ■

Quentin Laurens  
(Président du Comité d'organisation  
Critérium inter-IEP 2013)

Contact :  
bordeauxcrit2013@gmail.com  
07 61 83 82 61



# Premier rôle

Alors que les chaînes de télévision ont annoncé leur nouvelle grille de programmes, nous poursuivons notre saga de la métamorphose de l'Institut. Dans cet épisode 3, nous faisons connaissance avec Bordeaux Métropole Aménagement, un acteur incontournable du projet.

## Dans l'épisode précédent...

Nous vous annonçons la validation imminente de l'avant-projet définitif (APD) et le dépôt de permis de construire, effectués comme prévu en mai 2012. Nous profitons de l'occasion pour vous annoncer le lancement pendant l'été de la rédaction « des études de projet » correspondant au cahier des charges définitif permettant de lancer les appels d'offres européens liés au chantier.

## Ce mois-ci : le dossier pro dans l'attente du permis de construire

L'obtention du permis de construire, indispensable à tout début effectif de travaux, doit intervenir au plus tard six mois après son dépôt, soit à la date maximale de minovembre 2012. Dans cette hypothèse, et sachant qu'il faut deux mois pour installer le chantier, les premiers coups de pioche résonneront dans l'Institut à compter de janvier 2013. Est-ce à dire que le projet stagne depuis la fin du printemps ? Non, car cette période de latence a été mise à profit pour boucler le dossier d'appel d'offres d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le marché de mobilier et d'aménagement intérieur, remporté par la société Amadéo2. Ce prestataire a notamment en charge la gestion des appels d'offre pour l'aménagement des espaces intérieurs (cloisons, portes intérieures, mobilier de la cafétéria, etc.). Le mobilier de bureau proprement dit fera pour sa part l'objet d'un marché groupé avec la Nouvelle Université de Bordeaux (NUB). Le « dossier Pro » a également été rédigé (lire encadré). Ce document technique a fait l'objet d'une réunion avec la Région le 13 juillet dernier. Une étape suivie au premier

rang par Bordeaux Métropole Aménagement (BMA), mandataire du Conseil régional d'Aquitaine.

## Une délégation de maîtrise d'ouvrage

Bordeaux Métropole Aménagement s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage du chantier d'extension de Sciences Po Bordeaux par le Conseil régional d'Aquitaine. Cette société d'économie mixte (lire encadré) a fait réaliser tous les diagnostics et études préalables nécessaires à la conception de la maîtrise d'œuvre. Elle est également en charge de l'organisation des appels d'offres et du paiement de l'ensemble des travaux des différents intervenants de l'opération et des entreprises qui réaliseront les travaux. BMA

accompagne par ailleurs la maîtrise d'œuvre pour l'obtention des autorisations administratives et gère les demandes de raccordements aux différents réseaux. Elle assure en outre le suivi et la coordination générale de l'opération tout au long des études de maîtrise d'œuvre puis du chantier, ainsi que le suivi financier de l'opération pour le Conseil régional d'Aquitaine dans le cadre d'un bilan global. Enfin, BMA fait le lien entre tous les intervenants, et rend compte régulièrement au maître d'ouvrage de l'avancement global des travaux. Ainsi, même s'il reste encore des inconnus sur son casting définitif, le feuilleton de l'extension de l'Institut avance en coulisses selon le scénario prévu. La suite au prochain numéro... ■

## BMA EN BREF

**Bordeaux Métropole Aménagement (BMA) est une Société d'Économie Mixte locale de construction et d'aménagement. Son actionnariat, avec un capital de près de 4 M€, résulte principalement de la CUB (43%), de la Ville de Bordeaux (13,7%) et de nombreuses autres collectivités et établissements à vocation publique. BMA assure des missions de maîtrise d'ouvrage soit pour le compte d'autrui, notamment pour le Conseil régional d'Aquitaine, soit pour son propre compte (Ilot Cursol, Résidence étudiante Cœur de Bastide ...). Elle a également en charge la maîtrise d'ouvrage pour de grandes opérations d'aménagement, telles que les ZAC Cœur de Bastide, de Saint Médard-en-Jalles, de Talence, de Mérignac ou de Lormont.**

## Zoom technique

### Les études de projet (PRO) en bref

Les études de projet ont pour objectif principal :

- De préciser par des plans, coupes et élévations, les formes des différents éléments de la construction, la nature et les caractéristiques des matériaux et les conditions de leur mise en œuvre
- De déterminer l'implantation, et l'encombrement de tous les éléments de structure et de tous les équipements techniques
- De préciser les tracés des alimentations et évacuations de tous les fluides
- D'établir un coût prévisionnel des travaux décomposés par corps d'état, sur la base d'un avant-métré
- De permettre au maître de l'ouvrage, au regard de cette évaluation, d'arrêter le coût prévisionnel de la réalisation de l'ouvrage et, par ailleurs, d'estimer les coûts de son exploitation
- De déterminer le délai global de réalisation de l'ouvrage



Pascal Gerasimo - BMA

## APPRENTISSAGE EN LIGNE :

# La montée en puissance de moodle

*Sciences Po Bordeaux développe depuis plusieurs années sa plateforme d'apprentissage en ligne à partir d'une application web gratuite, moodle. Utilisée par les enseignants, celle-ci permet d'enrichir les cours et de maintenir, à distance, les relations pédagogiques avec les étudiants.*

**Lancé à titre expérimental** en 2008, suite à un travail de recensement des besoins pédagogiques et de benchmarking des diverses solutions techniques disponibles, l'Espace pédagogique en ligne de Sciences Po Bordeaux a « officiellement » vu le jour à la rentrée 2009. Depuis, son usage ne cesse de croître d'année en année, preuve d'un intérêt grandissant pour cette plateforme d'apprentissage en ligne sous licence libre (lire encadré).

« Nous avons été un des tout premiers établissements à Bordeaux à l'utiliser en tant que plateforme institutionnelle » explique Emmanuel Nadal. Le secrétaire général adjoint, en charge de ce dossier, est épaulé un à deux jours par semaine par Florie Brangé, ingénieur pédagogique, employée

par le PRES « Université de Bordeaux ». Florie est une grande spécialiste de cette plateforme, qui fait progressivement des émules au sein des universités bordelaises. Tous les établissements ou presque ont en effet engagé depuis plus d'un an un mouvement de convergence vers cette solution, qui pourrait devenir à terme la référence au sein de l'université bordelaise. Le site universitaire bordelais s'est d'ailleurs porté candidat pour organiser le prochain Moodle Moot francophone (rassemblement annuel des utilisateurs de Moodle) à l'été 2013. De leur côté, le Rectorat et le Conseil Régional d'Aquitaine envisagent, dans le cadre de la refonte des environnements numériques des lycées, de faire de Moodle le « standard » en matière d'apprentissage en ligne dans l'enseignement secondaire.

## Un outil pédagogique en devenir

Depuis 2009, Sciences Po Bordeaux met donc à disposition de la communauté éducative de l'Institut sa plateforme d'enseignement en ligne à destination des étudiants. Celle-ci agrège des contenus, qui servent

soit pour des formations à distance, soit en accompagnement des enseignements en présentiel. Un enseignant peut donc y stocker et y diffuser des cours en ligne, des documents annexes, une bibliographie, organiser des tests en ligne, via des questionnaires à choix multiples (QCM), des supports audio-visuels, des fiches de révision, etc. Il peut aussi mettre en œuvre des activités pédagogiques interactives, comme des forums, des chats ou des wikis, élargissant ainsi le spectre des usages.

« La nouvelle version 2.3 de Moodle vers laquelle nous allons migrer au cours de l'année universitaire 2012-2013 sera d'autant plus pratique à utiliser qu'elle sera plus intuitive et offrira de nouvelles fonctionnalités » précisent Emmanuel Nadal et Florie Brangé. Ils rappellent, tous les deux, au cours de sessions de découverte et de formation organisées régulièrement pour les enseignants, que le recours à la plateforme pédagogique n'est pas obligatoire et que l'outil n'est pas une fin en soi. Il n'a de sens qu'en tant qu'il répond à des objectifs pédagogiques définis. « Au-delà de la présentation technique de Moodle, ces sessions de formation sont l'occasion de se poser des questions pédagogiques et de voir comment il est possible d'élargir le champ des possibles via cette technologie ».

## Le monde change, les étudiants aussi

Les enseignants de l'Institut ayant dépassé le fantasme de la machine remplaçant l'humain, le projet n'a pas rencontré d'hostilité de principe. La prise en main de la plateforme s'opère donc plutôt bien, comme le confirme Florie Brangé. « Globalement, j'observe une proportion plus importante de participants au projet à Sciences Po Bordeaux que dans d'autres établissements universitaires. En revanche, les usages restent moins originaux qu'ailleurs. L'expérience montre que plus un enseignant maîtrise Moodle, plus il a recours à des fonctionnalités poussées et inventives ». Les étudiants, qui baignent dans la culture numérique, font d'ailleurs gentiment pression sur le corps professoral pour que les usages se développent. « Chaque enseignant est maître de son espace sécurisé et le paramètre comme il le désire. Avec la nouvelle version, l'utilisation du « glisser-déposer » pour intégrer les ressources rendra encore plus facile son utilisation. Certes, la création d'un espace de cours en ligne nécessite un investissement dans un premier temps, mais il fait souvent gagner du temps à terme. Bien conçu, il permet surtout d'apporter de la valeur ajoutée et de la diversité à l'enseignement » concluent les porteurs d'un projet qui deviendra tôt ou tard une nécessité. Les natifs numériques (1) seront encore plus nombreux et avertis demain qu'aujourd'hui. ■



Florie Brangé et Emmanuel Nadal.

## MOODLE SURFE SUR LA VAGUE DU E-LEARNING

Ne cherchez pas dans un dictionnaire anglais. Le mot « Moodle » est l'acronyme de *Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment*, une terminologie barbare qui ne reflète pas la souplesse de la plateforme d'apprentissage en ligne (e-learning) la plus en vogue au sein des communautés éducatives francophones. Son succès s'explique par sa gratuité (licence libre), son esprit collaboratif soutenu par une communauté nombreuse et active, et ses dernières évolutions, qui tendent vers plus d'ergonomie et de simplicité d'utilisation. Sa première version, lancée en 2002, s'apparente au temps paléontologique de l'internet. Sa nouvelle mouture 2.3, disponible depuis l'été 2012, est promise à un bel avenir. Selon les statistiques du site officiel moodle.org, Moodle serait utilisé par près de 60 millions d'individus, dont 1,3 million d'enseignants, à travers 216 pays.

(1) Personne ayant grandi dans un environnement numérique (ordinateur, mobile, MP3).

# Au cœur de la scolarité

*En matière d'offre de formation, la particularité d'une grande école comme Sciences Po Bordeaux, en comparaison avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, tient en une sorte de « carré de mots » qui est tout sauf magique : « sélection », « pluridisciplinarité », « spécialisation », « professionnalisation ». Ces quatre qualités propres à la formation dispensée à l'Institut et qui se retrouvent, bien entendu, dans d'autres établissements universitaires, génèrent, ici sans doute plus qu'ailleurs, une organisation administrative très originale. Pour résoudre ce qui peut bien apparaître parfois comme une véritable « quadrature », le service « Scolarité et vie étudiante » de Sciences Po Bordeaux est mobilisé pendant toute l'année. Entre les salons d'information aux futurs étudiants et la validation des études pour la délivrance finale du diplôme de Sciences Po Bordeaux, ce service est la véritable tour de contrôle de l'Institut. Visite guidée au cœur du réacteur.*

# À cœur vaillant rien d'impossible

*Le service Scolarité et vie étudiante est à Sciences Po Bordeaux ce que le cœur est au corps humain : un organe vital. Il bat toute l'année, de l'accueil des élèves à la gestion de leurs études en passant par la préparation des épreuves d'admission pour l'année suivante. Son rythme soutenu l'a habitué à faire face à toutes les montées d'adrénaline, y compris lors de la rentrée de septembre, période où les flux de toute nature s'accroissent. Cardiaques s'abstenir.*

**Concrètement,** la Scolarité (dire « La Scol » dans le langage vernaculaire de la tribu Sciences Po Bordeaux) a en charge l'administration des études, des examens et des diplômes, préparant les emplois du temps des cours et assurant le planning des salles. Elle s'occupe de répartir les étudiants dans les conférences de méthode et suit individuellement le dossier universitaire de chaque élève. Le moment venu, ce service réclame aux enseignants les sujets d'examens, les prépare et les diffuse. Il doit en outre organiser le remplacement des enseignants et répondre aux sollicitations administratives multiples et variées des étudiants. Une grosse part de l'activité du service est d'ailleurs consacrée à leur accueil, des demandes d'informations en tout genre à la délivrance des diplômes. La chef de service, Christine Bouchet, et son équipe (lire encadré page 9) s'appuient sur une organisation très rationnelle pour faire face à toutes les situations, en lien étroit avec le Bureau des admissions<sup>(1)</sup> et en collaboration étroite avec Anne Gaudin, directrice des Études et maître de conférences de droit public. « Ce service est un lieu de passage, au sens propre comme au figuré, vers lequel convergent toutes les questions en rapport avec les enseignements, tant pour les étudiants que pour les enseignants. Il faut savoir s'adapter en permanence car, d'une année sur l'autre, les changements

s'opèrent vite avec des incidences concrètes et immédiates » souligne Christine Bouchet.

## Plannings des cours et des salles : un casse-tête chinois

À la rentrée, le service Scolarité et Vie étudiante doit gérer les défections des candidats à Bac 0 et Bac+1 qui, finalement, au terme de leur parcours du combattant des différents concours d'admission, décident d'une autre orientation. Ces désistements impliquent de contacter les lauréats présents sur la liste d'attente. De fait, même si Sciences Po Bordeaux a mis en place un système de pré-inscriptions pendant l'été, il faut attendre les derniers jours de septembre pour stabiliser définitivement les effectifs. Pour éviter la cohue, les dates de rentrée des élèves par année s'effectuent sur plusieurs semaines. La priorité est donnée aux primo-arrivants qui bénéficient d'une semaine d'intégration, fixée cette année du 10 au 14 septembre 2012. Ce temps permet aux nouveaux venus de se familiariser avec l'établissement et de finaliser leur dossier administratif avec le service Scolarité et Vie étudiante. La rentrée pédagogique débute réellement le lundi 17 septembre 2012, en fonction des années et des parcours. Un contexte à géométrie variable qui rend la gestion des salles difficiles, d'autant que

l'Institut manque cruellement de place. Cette situation perdurera jusqu'à l'inauguration du « nouveau Sciences Po Bordeaux » au terme de la métamorphose engagée (lire par ailleurs notre feuilleton), ce qui rend problématique les absences d'enseignants et la programmation de séances de rattrapage.

## Des changements de scolarité et de calendrier

Cette souplesse est également nécessaire pour intégrer les évolutions de l'offre de formation proposée à Sciences Po Bordeaux. Ainsi, l'ouverture en 2011-2012 d'une 4<sup>e</sup> section « Économie sociale et coopération » s'est accompagnée de la création de nouveaux cours, tant en M1 qu'en M2 cette année. « Les parcours de master sont tellement variables en nombre d'étudiants (de 20 à 100) et en contraintes horaires des intervenants extérieurs qu'une salariée du service gère spécifiquement le planning de chaque section. Elle travaille en synergie avec la personne qui gère spécifiquement l'outil de gestion des salles et des emplois du temps des enseignants de l'école » indique Christine Bouchet. Les changements portent, la plupart du temps, sur des sujets académiques. Mais d'autres transformations impactent également les modalités d'accès à l'Institut. C'est le cas, par exemple, du concours d'entrée réservé aux bacheliers de l'année (« Bac 0 »). Le Ministère de l'Éducation nationale a défini un calendrier national des concours auquel l'Institut va se plier. L'examen pour les élèves inscrits en Terminale cette année se déroulera dorénavant en avril (pendant les vacances de Pâques) au lieu du mois juin, comme cela était de tradition. Ce changement concerne aussi les épreuves écrites d'admissibilité aux Filières internationales intégrées qui vont être, elles aussi, organisées pendant ces mêmes vacances de Pâques. De même, l'épreuve d'histoire-géo ne s'effectuera plus sur la base du programme de Terminale mais sur celui de la classe de Première, ces disciplines hier encore obligatoires pour toutes les sections sont devenues aléatoires pour les élèves des séries S. Autant d'éléments disparates à prendre en compte pour que l'année des étudiants se déroule le mieux possible. Malgré les contraintes, le service Scolarité et Vie étudiante fait face. À cœur vaillant, rien d'impossible !

(1) Le bureau des Admissions gère la participation de Sciences Po Bordeaux aux nombreux salons et journées d'information sur l'orientation, l'organisation des concours d'entrée à l'Institut et l'admission proprement dite des étudiants, y compris les demandes de bourse et d'exonération totale ou partielle de frais de scolarité. Il est constitué de trois personnes : Oriane Elhorry, François Manzimba et Ibrahim N'Diaye. Ce dernier est, par ailleurs, chargé de mission pour le dispositif « Sciences Po Bordeaux, je le veux parce que je le veux » qui concerne, désormais, une vingtaine de lycées en Aquitaine.



L'ensemble du Service Scolarité Vie étudiante.

## Concours d'entrée 2012-2013

# TOUJOURS BEAUCOUP DE CANDIDATS ET PEU D'ÉLUS

**Les années se suivent et se ressemblent. L'accès à Sciences Po Bordeaux, faute de places « physiques » dans l'établissement, oblige l'école à une sélection drastique. Cette nouvelle rentrée n'échappe pas à la règle. Voici les chiffres des concours d'entrée 2012-2013.**

- **Bac « zéro »** (candidats sortant directement de Terminale) : 2050 inscrits (en provenance des départements métropolitains et d'outre-mer) pour 1 778 présents à Sciences Po Bordeaux et 86 dans les « DROM » (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Polynésie française) grâce au dispositif spécial permettant à ces candidats de se présenter aux épreuves sur place. Soit un total de 1864, pour une centaine de places disponibles (soit un taux d'accès de 5,3%).
- **Bac + 1** (candidats justifiant d'une prépa d'un an ou d'une année d'université) : 1 077 inscrits pour 784 présents pour une centaine de places disponibles (soit un taux d'accès de 12,7%)

→ **Filières internationales intégrées** : 433 candidats inscrits, 407 présents aux épreuves écrites pour 65 places proposées à l'issue des épreuves orales d'admission pour l'ensemble des 6 filières intégrées et le « programme France-Caraïbe ». Ces épreuves sont ouvertes à la fois aux « Bac 0 » et aux « Bac +1 ».

→ **Bac + 3** (candidats titulaires d'une licence ou ayant validé 2 années de classe prépa) : 374 inscrits pour 296 présents pour une trentaine de places (soit un taux d'accès de 10%).

## SCOLARITÉ ET VIE ÉTUDIANTE

# Qui fait quoi ?

**Christine Bouchet** : chef de service, elle travaille en étroite relation avec Anne Gaudin, la directrice des Études et Jane Sadran, chargée de mission auprès de la direction des Études pour les cas individuels.

**Elisabeth Laboirie** : gère la scolarité des étudiants de Première année.

**Virginie Beauvisage** : gère les étudiants de Première et Quatrième années inscrits dans les Filières internationales intégrées (FIFA, FIFE, FIFI, FIFMA, FIFPO et FIFRU) et le programme France-Caraïbe.

**Claudine Lasserre** : gère les étudiants de Troisième année (les étudiants en mobilité en cours de Deuxième année relèvent des « Outgoing Students » et sont administrés par le Service des Relations internationales).

**Patricia Joly** : gère les étudiants en Quatrième année.

**Marie-Pierre Labarrière** : gère les étudiants de 5<sup>e</sup> année et Master 2, Section Politique, Société, Communication.

**Sandrine Cuadrado** : gère les étudiants de 5<sup>e</sup> année et Master 2, Section Études Internationales plus ceux qui sont dans le parcours de master CID.

**Aurélié Colot** : gère les étudiants de 5<sup>e</sup> année et Master 2, Section Administration et Gestion Publique et ceux de la Section Économie sociale et coopération sauf le parcours CID.

**Corinne Gilles** : gère l'outil de gestion des salles et des emplois du temps

En appui à la Scolarité : **Stéphane Botella**, administrateur Systèmes d'information, suit tout ce qui concerne l'informatique « Scolarité ».

**Oriane Elhorry** : gère les données statistiques de la Scolarité, assure le suivi des dossiers de bourses et supervise les procédures d'inscription.

**François Manzimba** : gère l'organisation matérielle des épreuves d'entrée et celle des résultats après avoir assuré toute la partie information sur l'offre de formation à Sciences Po Bordeaux dans les salons.

**Ibrahim N'Diaye** : gère l'organisation matérielle des épreuves et est chargé de mission pour l'opération « Sciences Po Bordeaux, je le peux parce que je le veux ».



Christine Bouchet

Anne Gaudin, directrice des Études

## Des changements inhérents à notre mission de formation

Évolution de la maquette pédagogique de 2<sup>e</sup> cycle, création récente d'une section, mise en place de nouveaux parcours, ouverture d'une filière intégrée (avec le Maroc)... Anne Gaudin, direc-

trice des Études, liste les évolutions récentes de l'Institut qui, ipso facto, ont des répercussions sur l'organisation du service Scolarité et Vie Étudiante. Elle observe en outre une très forte attractivité de l'Institut auprès des élèves de Terminales, profitant de l'occasion pour expliquer le choix de l'Institut de n'avoir pas rejoint le concours commun d'entrée (communément appelé « Hexa-concours ») mis en place par six Instituts provinciaux : Aix, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse. « *Nous maintenons notre propre concours car la formule mise en œuvre pas ces écoles ne différencie pas l'entrée à Bac 0 et à Bac +1, ce qui ne correspond pas à notre approche* ». Enfin, la directrice des Études précise que l'Institut conserve son degré d'exigence, de l'entrée... à la sortie. Plusieurs élèves ont ainsi été « collés » aux examens de passage en année supérieure, certains ont même été définitivement ajournés, les jurys montrant une certaine sévérité vis-à-vis notamment de bons étudiants qui ne se donnent manifestement pas les moyens d'exprimer pleinement leurs qualités. En français dans le texte : « Des touristes ! ». Dernier conseil appuyé : la mobilité académique, à l'étranger ou en France, en 2<sup>e</sup> année, n'est pas une année de détente... Il est exigé de valider cette année de scolarité par 60 crédits ECTS ou l'équivalent pour passer en année supérieure. Celles et ceux qui ont oublié cette règle, cette année, l'ont appris à leurs dépens !



Anne Gaudin

### FORMATION CONTINUE ET VAE/VAP

## L'autre voie pour suivre une scolarité à Sciences Po Bordeaux

Il est possible de suivre une scolarité à Sciences Po Bordeaux même si on n'est plus étudiant depuis des années. Le service Formation continue (1) propose ainsi 13 masters accessibles à certains salariés ou demandeurs d'emploi (2). La Validation des Acquis Professionnels (VAP) et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) peuvent permettre aux personnes n'ayant pas le niveau requis ou justifiant de trois années d'expérience professionnelle de se porter candidates à l'entrée en Master 2.

### Un Master pur et dur

L'obtention d'un Master par le biais de la Formation continue s'étend sur une période de 12 à 18 mois, de septembre de l'année N à décembre de l'année N+1 au plus tard. Le cursus comprend 600 heures d'enseignement et de travaux personnels/collectifs, et 600 heures de stage pratique (4 à 6 mois à temps complet). Il se déroule donc quasiment à temps plein, réclamant soit un aménagement de son temps de travail, soit idéalement un Congé individuel de formation (CIF). En général, il faut de 6 mois à 1 an de démarche pour s'assurer du financement de sa formation, selon le type d'emploi, d'employeur et le secteur dans lequel on exerce. Contactez dès maintenant le Service Formation continue de Sciences Po Bordeaux pour un projet en 2013-2014.

### Entrer par la VAP/VAE

La VAP permet l'accès à une formation sans avoir les titres prérequis (entrer en Master 2 sans avoir de Master 1), tandis que la VAE permet l'obtention de tout ou partie du diplôme au regard des compétences acquises par l'expérience (avoir un Master 2 sans suivre toute la formation). L'entrée en Master n'est pas un concours, ni même un examen. Il s'agit de la construction d'un projet de formation qui s'insère dans un projet professionnel et qui doit convaincre le responsable de Master. Cette idée est centrale. Il est évident que, compte tenu de la mission et de la spécificité de Sciences Po Bordeaux, il faut avoir occupé des fonctions de responsabilité (encadrement et/ou expertise) pour prétendre entrer en Master 2. Dans la mesure où les démarches de valorisation des acquis réclament une faculté à identifier et formaliser les compétences de toute une vie professionnelle, il est préférable de se faire accompagner par un professionnel de la VAE dans la constitution de son dossier. ■

(1) : Contact : m.barbier@sciencespobordeaux.fr - 05 56 84 43 10 - www.sciencespobordeaux.fr

(2) Il faut justifier d'un diplôme universitaire ou titre équivalent de niveau BAC+4 (240 crédits ECTS) et présenter un dossier d'inscription entre avril et mai avant la rentrée universitaire visée.

## VILLES ET CULTURE SOUS L'OCCUPATION

# Actes du colloque organisé à Sciences Po Bordeaux en décembre 2010

*Du 3 au 5 décembre 2010, à l'initiative de Françoise Taliano-Des Garets, professeur d'histoire contemporaine à Sciences Po Bordeaux, le colloque international consacré aux villes et à la culture sous l'Occupation a constitué un moment intense de travail. En mai 2012, dans la collection « Recherches », chez Armand-Colin, les actes de cette rencontre, exceptionnelle par sa diversité et les comparaisons qu'elle a pu susciter, sont désormais publiés et donc accessibles au plus grand nombre. Coups de projecteurs sur certains passages. Juste pour inciter à prendre connaissance de l'ensemble des travaux et communications présentés, tous plus passionnants les uns que les autres, en assumant totalement le caractère subjectif du choix des extraits.*



## L'OUVRAGE

Vingt-neuf historiens en plus de la directrice la publication, Françoise Taliano-Des Garets, parmi eux une dizaine d'universitaires venus du monde entier. Cette présentation des contributeurs montre combien le sommaire des actes du colloque de décembre 2010 est riche et varié. Le livre est divisé en deux grandes parties. La première se donne pour objet de traiter de « La vie culturelle en temps de guerre ». La seconde traite des « Politique et culture(s) urbaine(s) sous l'Occupation ». En détails, ci-dessous, le plan du livre qui regroupe l'ensemble des communications présentées pendant les trois jours de travaux, augmentées et documentées, par leurs auteurs respectifs :

### La vie culturelle urbaine en temps de guerre

- La vie culturelle dans l'Europe occupée : Lyon avant et après 1942 (Bruno Benoît)
- Ombre sur l'Acropole : la vie culturelle dans Athènes occupée, 1941-1944 (Lampros A. Flitouris)
- Vivre la culture à Turin sous l'Occupation (Marcella Filippa)
- Faire venir le public à la maison : les lieux culturels dans Varsovie occupée (Anna Jozefacka)
- La vie culturelle dans quelques ghettos d'Europe centrale (Frank Golczewski)
- La culture dans le ghetto de Varsovie et pour l'équipe de Ringelblum (Annette Wiewiorka)
- La vie culturelle dans les villes de l'Empire colonial français (Jean-Hervé Jézéquel)
- La vie culturelle à Alger au temps de la Révolution nationale (1940-1942) (Jacques Cantier)
- La vie culturelle à Beyrouth et à Damas en 1940-1941 (Sofia Shwayri)
- Musique et spectacles (Aurélien Borot)
- 1939-1945 : la vie musicale à Lyon entre tradition et modernité (Bernadette Lespinaud)
- Musique, culture et divertissement à Rouen et au Havre sous l'Occupation (Bénédictine Percheron)
- La vie musicale à Prague pendant le protectorat de Bohême-Moravie. Limites et paradoxes d'une germanisation forcée (Didier Francfort)
- Le jazz dans les villes françaises de la zone occupée (Gérard Régner)
- Tournées et tourneurs sous l'Occupation : quand la ville devient scène (Agnès Callu)
- Réseaux et médiation culturels (Karine Le Bail)
- Repli temporaire ou décentralisation culturelle ? Les revues politico-littéraires dans les villes de la zone non-occupée (juillet 1940 – novembre 1942) (Pierre Charpentier)
- La presse parisienne repliée à Lyon sous l'Occupation (Patrick Eveno)

### Politiques et culture(s) urbaine(s) sous l'Occupation

- Les institutions culturelles sous Vichy. La vie culturelle à Dijon et à Troyes : entre imposition, évitement et évasion (Martine Poulain)
- Une institution itinérante sous l'Occupation : la villa Médicis à Nice et à Fontainebleau (Raphaëlle Renard-Foultier)
- La reconstruction architecturale du Loiret : mise en place d'une politique (Anne-Sophie Godot)
- Pratiques syndicales dans le secteur du spectacle vivant sous Vichy et l'Occupation : l'exemple des travailleurs de l'art lyrique dans les villes du Mans, de Nice et de Paris (Aurélien Poidevin)
- La stratégie culturelle de l'occupant. Menton et Nice sous l'occupation italienne : l'action politico-culturelle de l'Italie fasciste et de la France de Vichy (Diane Grillère)
- Le programme musical et le public du théâtre de Strasbourg à l'ombre de la croix gammée (Sandrine Fuss)
- « Die flamen gewinnt man mit Kunst, die Wallonen mit Rotwein ». Les Lektorate de la Deustch Akademie et la mise en oeuvre de la politique culturelle allemande en Flandre et en Wallonie occupées (1940/1941 – 1944) (Johannes Schmid)
- Pillages nazis et musées virtuels (Hubert Bonin)
- Propagande, fêtes et symboles (Rémi Dalisson)
- Imaginaires urbains dans les actualités cinématographiques (1940-1944) (Christian Delpote)

Pascal ORY :

## « L'échelle locale, la comparaison internationale »

Dans la préface de l'ouvrage, Pascal Ory, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne, un des meilleurs historiens de la Seconde guerre mondiale, présente en quelques mots la démarche scientifique qui a été adoptée par les organisateurs du colloque historique organisé à Sciences Po Bordeaux en décembre 2010 dont il a été, lui-même, un des membres éclairés du conseil scientifique de cette manifestation : « À l'heure du village planétaire (global village) prophétisé par Marshall McLuhan, l'intérêt pour l'échelon local se retrouve paradoxalement accru : le trouble dans l'État-nation et, plus encore, les progrès évidents de l'individualisme donnent de l'importance à cette « échelle humaine » - pour parler comme Léon Blum rentré des camps de concentration. Outre que le « local » d'une capitale, fût-elle déchuée ou niée comme Athènes, Paris ou Varsovie occupée par les nazis, té-

moigne éminemment pour le tout d'une politique culturelle nationale, c'est en s'attachant au détail des pratiques culturelles à Dijon ou à Dakar, à Turin ou à Beyrouth, qu'on peut espérer interpréter en profondeur la pénétration, la transformation – ou l'immobilité – d'un système de représentations ». Pascal Ory synthétise la réflexion contenue dans l'ensemble des travaux du colloque par cette phrase : « il choisit une période particulièrement violente et clivante de l'histoire moderne, il l'aborde à l'échelle locale et il se place d'emblée dans une perspective de comparaison internationale. (...) Sans doute est-ce en effet à l'échelle locale que les comparaisons sont les plus faciles à établir et, comme toujours, il en ressort au moins autant de similarités que de différences radicales ». (Préface, pp.17-18)



Affiche de propagande allemande, s.d. (1940)  
© Archives départementales de l'Aube, NA 1091.

Françoise TALIANO-DES GARETS :

## « La capillarité entre disciplines gage de fécondité »

« L'on peut attendre beaucoup de la confrontation de regards français et non français, tant au niveau de la façon de pratiquer le métier d'historien qu'en raison des débats possibles sur l'objet exploré. Cet ouvrage entend contribuer à décloisonner toujours plus l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, hors du pré carré franco-français. Les historiens de la culture savent également que la capillarité entre disciplines différentes est gage de fécondité. Ici, des historiens de la culture ont échangé avec des musicologues, des historiens de l'art, de l'économie, du politique ou encore du genre. Le lecteur sera sans doute sensible à la variété des styles et des approches. L'ouvrage bénéficie de sources extrêmement diversifiées : documents administratifs, programmes, presse écrite, audiovisuelle, témoignages oraux, mémoires, journaux intimes, œuvres artistiques et littéraires, sources iconographiques, cinématographiques, etc. De par l'étendue géographique, les archives allemandes, belges, françaises, grecques, italiennes, polonaises, tchèques... s'ouvrent un peu plus à nous ». (Introduction, p.21)

Marcella FILIPPA :

## Le jazz paraît impossible à effacer

« Alors que le jazz n'est pas autorisé à être joué, écouté, importé, un témoin de l'époque, jeune ouvrier chez Fiat et militant communiste, affirme qu'on « l'écoutait comme si c'était Radio Londres ». Le jazz circule de manière « clandestine » au sein de la jeunesse turinoise, au-delà des barrières culturelles de classe. La musique « afro, démo, plouto, juive, maçonnique, elliptoïde » telle que la définit le régime, ou encore la musique du diable ou de la race jugée « inférieure », est bannie dès

la deuxième moitié des années 1930, pendant la campagne raciale, même si de manière contradictoire et ambivalente, la radio diffuse une musique un brin italianisée et syncopée, et traduit de manière pathétique en italien des morceaux américains célèbres ainsi que le nom de leurs interprètes : Benny Goodman devient Beniamino Buouomo (sic !) et Louis Armstrong, Luigi Braccioforte. Le jazz paraît impossible à effacer ». (*Vivre la culture à Turin sous l'Occupation*, p.55).

Didier FRANCFORT :

## Germaniser et nazifier l'espace sonore

« Le remplacement aux fonctions de *Reichsprotector* de von Neurath (1873 – 1956) par Heydrich<sup>(1)</sup>, en septembre 1941, puis l'exécution de celui-ci fin mai 1942, constituent des moments clés dans l'établissement de la terreur nazie. Les effets de ces fluctuations n'épargnent pas la vie musicale, Heydrich étant particulièrement intéressé par la musique, violoniste et ancien élève du conservatoire de Dresde. L'accentuation de la violence nazie sous Heydrich ne doit pas conduire à minimiser celle du début d'occupation de la Bohême. Il s'agit de germaniser et de nazifier l'espace sonore, mais germanisation et nazification ne sont pas synonymes. (...) La germanisation du répertoire classique savant est complexe. Les employés du Rudolfinum chargés de déplacer un buste embarrassant de Mendelssohn prennent par erreur celui de Wagner. L'inauguration du Neues deutsches Theater le 4 mai 1940 est une étape importante. Furtwängler y dirige la Philharmonie de Berlin avec la 9<sup>e</sup> *symphonie* de Bruckner et la 5<sup>e</sup> de Beethoven. Les limites de la germanisation apparaissent lorsqu'en novembre 1940, le même chef dirige au Théâtre national (Národní Divadlo) du Smetana et sa fameuse *Moldau (Vltava)*, réputée éminemment patriotique et, de ce fait, prohibée dans le Protectorat ». (*La vie musicale à Prague pendant le protectorat de Bohême-Moravie. Limites et paradoxes d'une germanisation forcée*, pp.150-151).

(1) : Sur Reynhard Heydrich on ne saurait que trop conseiller la lecture de l'excellent roman de Laurent Binet : « HHHH », publié désormais en Poche. Laurent Binet, auteur de « Rien ne se passe comme prévu », ouvrage consacré à la campagne présidentielle de François Hollande, sera le mardi 25 septembre à 18h à la Librairie Mollat, rue Vital-Carles à Bordeaux, présenté par Jean Petaux. Entrée libre et gratuite.



« Canzoniere della radio », illustration de Gino Boccasile, 1940-1941  
© Istorero, Istituto piemontese per la storia della Resistenza e della Società contemporanea « Giorgio Agosti ».

Annette WIEVIORKA :

## L'aventure de l'Oneg Shabbat n'aura pas été vaine

« Racontez ! Écrivez ! » aurait déclaré le grand écrivain Simon Dubnov avant d'être assassiné en décembre 1941 lors de la « liquidation » du ghetto de Riga. « Tout le monde écrivait », note un autre grand historien, Emmanuel Ringelblum, qui mit sur pied dans le ghetto une organisation de résistance dont le but était d'archiver systématiquement tout document concernant la vie du ghetto. (...) À quoi sert l'histoire ? Pour le Ringelblum d'avant la guerre, c'est une composante essentielle de la construction d'une nation juive capable de créer une identité nationale juive en diaspora. Jusqu'en 1942, il s'agit de recueillir les traces nécessaires à l'écriture d'un récit historique, commencé au cœur de la guerre, destiné à se poursuivre après. Ce travail n'est pas séparé de celui d'écriture du récit. Lorsque

la prise de conscience de l'extermination a été effective, l'histoire est devenue le seul espoir de ne pas voir la mémoire des Juifs de Pologne rayée de l'histoire du monde. L'action de ces hommes et de ces femmes atteste leur foi dans la pérennité du souvenir de leur peuple, leur confiance dans l'intelligence des hommes, le pouvoir qu'ils donnent à l'histoire. L'aventure de *l'Oneg Shabbat* [l'association culturelle fondée par Ringelblum] est tragique, mais aussi réconfortante, puisque nous l'évoquons ici, ce qui montre qu'elle n'a pas été vaine ». (*La culture dans le ghetto de Varsovie et pour l'équipe de Ringelblum*, pp. 81 et 87).



Vincent Raffray photographé dans son cabinet de juge d'instruction.

**VINCENT RAFFRAY**  
(PROMO 1995)

# Toute la vérité, rien que la vérité

*Juge d'instruction, Vincent Raffray revient sur son parcours, depuis son entrée à Sciences Po Bordeaux à ses fonctions actuelles au Tribunal de Grande Instance de Bastia. L'occasion de parler d'une profession aux lourdes responsabilités.*

**Le Palais de Justice de Bastia** domine une jolie place située en haut de l'avenue Pascal-Paoli, du nom du père de la patrie Corse. Vincent Raffray, juge d'instruction, se trouve au troisième étage d'un bâtiment dont le patio s'orne de colonnes aux teintes méditerranéennes. L'emplacement est idéal pour prendre de la hauteur. Une condition sine qua non pour un métier qui a inspiré l'étudiant de Sciences Po Bordeaux quelques mois seulement avant l'obtention de son diplôme. « *Je ne pourrais pas expliquer précisément les raisons de mon orientation, si ce n'est un goût pour les affaires judiciaires* » prévient-il. Il évoque comme influence possible un cours optionnel dispensé par un magistrat parisien, ou encore l'affaire Omar Raddad qui battait alors la chronique et, déjà, de l'aile. La célèbre phrase « *Omar m'a tué* » écrite en lettres de sang est passée, depuis, à la postérité. D'origine bretonne mais Bordelais d'adoption, le bachelier du lycée Magendie optera pour Sciences Po Bordeaux. Il obtiendra son diplôme, section Service Public en 1995 en trois années, durée de la scolarité de l'époque. « *L'Institut a été une période bénie pour moi. J'avais beaucoup d'amis, je pratiquais le football avec l'équipe de l'école et je sortais beaucoup* ». Si un brin de nostalgie pousse toujours à enjoliver les choses, l'homme y voit une raison plus sociologique. « *J'ai le sentiment que les impératifs de la vie s'avéraient moins stressants pour nous que pour les étudiants d'aujourd'hui. Ces derniers doivent faire face à une pression plus forte que celle que nous avons connue* ».

## L'École Nationale de la Magistrature avec succès

Son projet professionnel établi, l'ancien étudiant de Sciences Po Bordeaux s'inscrit en licence de droit privé à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV : « *J'avais intégré des notions de droit public à l'Institut. Ce choix me permettait d'élargir mes connaissances* ». Parallèlement, il prépare le concours d'entrée à l'École Nationale de Magistrature, dont le siège est à Bordeaux, établissement particulièrement sélectif. « *À l'époque, deux mille candidats postulaient pour une centaine de places* » précise-t-il, fier et heureux d'accéder du premier coup à l'unique école de formation des magistrats de l'ordre judiciaire en France. Après sa formation initiale (et intensive) de dix mois, Vincent Raffray part en stage au TGI de Bayonne. Pendant

ses études, il rencontre sa femme, elle-même magistrate. À chaque mutation, le couple sollicite donc un « poste double ». Nommé à Sarreguemines, en Moselle, en septembre 2000, Vincent Raffray débute sa carrière à 25 ans. 25 ans seulement pourrait-on dire... « *Je comprends que l'on puisse s'étonner de voir un homme ou une femme si jeune devoir prendre de si lourdes charges* » anticipe-t-il. « *Personnellement, cela ne m'a pas gêné. Certes, mon expérience de la vie était forcément limitée, mais je l'ai compensée par une vigilance de tous les instants* ». Il se souvient « *d'une période très intense avec une responsabilité écrasante* » qu'il canalise par « *beaucoup de travail et le refus systématique des idées préconçues* ». Sa première année d'exercice de la justice le conforte dans son opinion, qui n'a pas changé depuis ses premiers pas : cette vie lui convient. « *Je m'épanouis à ce poste, vraiment passionnant pour son travail d'investigation et cette quête de recherche de la vérité. La fonction comporte un volet administratif, mais je ne le vis pas comme fastidieux* ». À l'été 2001, l'ancien étudiant de Sciences Po Bordeaux, moins d'un an après sa prise de fonction, est placé sous les projecteurs de l'actualité suite à un fait divers sordide qui demeure encore aujourd'hui son plus gros dossier : l'affaire Krauth (lire encadré). De quoi en « faire exploser » plus d'un. Pas lui...

## Le fruit de l'expérience

« *J'ai été confronté, lorsque l'affaire a éclaté, à un « emballement médiatique » assez impressionnant* ». Vincent Raffray, dont le visage apparaît plusieurs fois dans les JT de 20 heures, doit faire face aux pratiques d'une certaine presse spécialisée dans les « faits-divers-particulièrement-odieux » (sic) qui font surtout vendre du papier<sup>(1)</sup> et à la tension de l'opinion publique sur place. En revanche, il ne subira aucune pression politique, même s'il sait que son travail est suivi au plus haut niveau de sa hiérarchie. « *Juge d'instruction est un métier solitaire* ». Le calme plat de l'actualité des mois de juillet et d'août cette année-là renforce l'importance donnée par les grands médias au drame. Le sujet va en revanche disparaître aussi soudainement qu'il est apparu un certain... 11 septembre 2001 !

Après quatre années passées en Moselle Vincent Raffray et son épouse souhaitent changer d'air. Ils formulent plusieurs vœux d'affectation<sup>(2)</sup> et sont nommés à Narbonne. Interrogés sur la prise en compte ou non des particularismes locaux dans l'appréciation des dossiers, Vincent Raffray reconnaît que la culture et le contexte socio-économique propres à chaque région peuvent influencer un juge, ne serait-ce qu'inconsciemment. « *Je n'ai connu que des petites villes, mais je pense qu'on ne rend pas la justice d'une ma- ■■■■*

## L'affaire Krauth à Bitche

Le dimanche 22 juillet 2001, une lycéenne de 17 ans circule à vélo sur une petite route d'une zone industrielle de Bitche en Moselle. Elle se rend au domicile d'une amie, mais n'arrivera jamais à destination. Les premières recherches suite à sa disparition sont vaines. Grâce au fragment d'optique d'un phare de voiture retrouvé sur place, l'enquête permet de remonter à un suspect, Stéphane Krauth, placé en garde à vue. Présenté au juge d'instruction Vincent Raffray le jeudi 2 août 2001, le présumé auteur des faits avoue avoir percuté la jeune femme lors d'une collision « accidentelle » puis avoir brûlé le corps sans vie. Le recoupement des constatations judiciaires et les déclarations des témoins vont mettre en évidence une autre version, encore plus abjecte. La compagne du meurtrier l'accuse de viol sur l'adolescente, puis reconnaît avoir participé elle-même à la disparition du corps. Les preuves présentées lors du procès conduisent le jury à condamner Stéphane Krauth à la réclusion criminelle à perpétuité pour « enlèvement suivi de mort » et « viol » de la jeune femme. Sa compagne écopera de 3 ans de prison pour « destruction de preuves ». En appel, en 2006, la peine du meurtrier sera réduite à 30 ans avec une période de sûreté des deux tiers, provoquant la colère de la famille de la victime. Cette affaire a fait l'objet d'une émission dans le cadre de la série « Faites entrer l'accusé » sur France 2 le 18 mars 2008, au cours de laquelle Vincent Raffray a été interviewé... par un autre diplômé de Sciences Po Bordeaux, présentateur de « Faites entrer l'accusé » à l'époque : Christophe Hondelatte (promo 1984).



Le TGI de Bastia.

■■■ nière rigoureusement identique à Narbonne et à Paris ».

## La Corse et sa mauvaise réputation

« Après quatre années dans l'Aude, nous souhaitons de nouveau bouger. Nous avons sélectionné plusieurs dizaines de villes comme nouveau point de chute, dont Bastia. La région, par son cadre de vie, nous attirait. En revanche, avec trois enfants en bas âge et au vu de la réputation de l'île sur le plan judiciaire, nous avons préféré prendre quelques renseignements sur place avant de valider cette mutation ». Après quatre années d'expé-



L'École Nationale de la Magistrature de Bordeaux.

rience insulaire, le juge d'instruction confirme qu'il exerce son métier en toute sérénité sur un territoire qui reste cependant « incomparable avec le reste de la France ». Ainsi, si on s'étonne d'apprendre que la délinquance de voie publique (agressions dans la rue, vol à la roulette, etc.) est faible en Corse, en revanche, on apprend que le nombre d'homicides y est beaucoup plus élevé qu'ailleurs<sup>(3)</sup>. Les 20 à 30 assassinats annuels sont d'origines crapuleuses, l'œuvre de bandes rivales et de règlements de compte pour l'essentiel. Autrement dit, si vous n'êtes pas un mafioso, vous avez une probabilité très élevée de couler des jours tranquilles dans l'île de Beauté. Le juge bastiais, comme ses deux homologues, gère principalement des affaires de tirs par armes à feu, de crimes organisés, de rackets et d'extorsions, parfois compliqués à suivre sur le plan financier. Quant aux « nationalistes », leurs dossiers sont traités directement depuis Paris par une cellule spécifique (voir, sur ce

sujet, les « mémoires » du juge antiterroriste Gilbert Thiel, récemment publiées). « Contrairement à une idée reçue, les Corses ne sont pas réfractaires à la justice. Au contraire. Ils s'en font plutôt une haute opinion. Ils sont procéduriers et bien avertis. Ils reconnaissent les décisions prises dès lors que la preuve de l'accusation est matériellement apportée. En ce sens, ils maîtrisent parfaitement la notion de présomption d'innocence » analyse Vincent Raffray, qui pourrait un jour être affecté à Bordeaux. Revenir sur « les lieux du crime » fait partie du bagage d'un juge d'instruction ! ■

<sup>(1)</sup> Certains journalistes n'hésitent à franchir la ligne rouge. En 2006, en pleine affaire d'Outreau, un rédacteur de Paris-Match s'est fait ainsi passer auprès des services de Sciences Po Bordeaux pour le juge Fabrice Burgaud (promo 1993) afin de consulter le dossier scolaire du magistrat, ancien élève de l'Institut. Un de ses anciens enseignants a, au dernier moment, découvert la supercherie et prévenu la police. Le journaliste a été arrêté et placé en garde à vue. Il a fait l'objet, ultérieurement, d'une condamnation en correctionnelle. Un tel comportement journalistique s'est avéré parfaitement contraire aux règles de base de la profession. La déontologie indique notamment que le journaliste « proscribit tout moyen déloyal ou véniel pour obtenir une information » et « ne confond pas son métier avec celui de juge ou de policier ».

Dans un tout autre domaine, mais qui attire lui aussi tout le gratin de la presse nationale, écrite et audiovisuelle, un autre ancien diplômé de Sciences Po Bordeaux, très discret celui-là, puisque les journaux ne possèdent qu'une seule photo de lui, instruit, à la Cour d'Appel de Bordeaux, l'ensemble des volets de l'affaire Bettencourt. Il s'agit du juge Jean-Michel Gentil (promo 1981).

<sup>(2)</sup> Depuis 2003, les magistrats du siège ne peuvent pas rester théoriquement plus de dix ans dans un même tribunal. En revanche, on ne peut pas leur imposer une mutation, le choix de la destination fonctionnant selon le principe des vœux.

<sup>(3)</sup> 22 homicides en 2011 en Corse pour 743 sur l'ensemble de la France et pour une population totale, sur l'ensemble de l'île, de 300.000 habitants, soit un peu supérieure à celle de la seule ville de Nantes.

## L'esprit de famille

Dans la famille Raffray, Servane, sœur de Vincent, est une ancienne de Sciences Po Bordeaux, diplômée deux ans après son frère, en 1997 donc. Elle a suivi le même cursus que lui. Mariée à un magistrat, elle travaille au TGI de Bastia comme juge d'instance. Un tribunal où évolue également une autre diplômée de l'Institut, Anne David, de la même promotion que Vincent Raffray. Sciences Po Bordeaux est décidément omniprésent en Corse ! « Dans ma promo, je connais plusieurs anciens qui sont devenus magistrats » précise Vincent Raffray, confirmant ainsi que Sciences Po Bordeaux entretient avec l'École Nationale de la Magistrature de Bordeaux des relations anciennes et privilégiées, au point que l'actuel secrétaire général de l'ENM, Daniel Chasles a préparé (et réussi...) le concours de l'ENA interne... à Sciences Po Bordeaux !



Des « Anciennes » et des « Anciens » qui reviennent...

## De Sciences Po Bordeaux à Bordeaux-Métropole

Le mardi 26 juin 2012 s'est tenu, à Sciences Po Bordeaux, un grand séminaire de travail regroupant la totalité des cadres de la Communauté Urbaine de Bordeaux, en présence du président Vincent Feltesse et du directeur général des services Eric Delzant, quelques jours avant sa nomination comme préfet de la région Auvergne. Plus de 300 cadres ont ainsi travaillé toute la journée dans les murs de l'Institut. Parmi eux, une quinzaine d'anciennes et anciens élèves de Sciences Po Bordeaux ont posé devant l'entrée de leur école... En guise de souvenir.